



Administration  
de la gestion de l'eau  
Grand-Duché de Luxembourg

Direction  
Référence : EAU-AUT-24-0693  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville  
de Luxembourg  
Hôtel de Ville  
L-2090 Luxembourg

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage final Art. 24 §2

|                     |                                                                             |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Requérant(s)</b> | Fair Estate Luxembourg S.A.                                                 |
| <b>Objet</b>        | Gestion des eaux dans le cadre de la construction d'une résidence à Neudorf |
| <b>Localité(s)</b>  | Neudorf                                                                     |
| <b>Commune(s)</b>   | Luxembourg                                                                  |

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés